

Madame, Monsieur,

Depuis le 11 mai 2020, les écoles et établissements scolaires ont progressivement rouvert dans le cadre de protocoles sanitaires arrêtés par les autorités sanitaires.

Le principe de cette rentrée est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Vous trouverez, ci-après, l'ensemble des mesures qui seront mises en œuvre lors de l'accueil des élèves au sein de notre établissement.

### Préalable

---

Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-13 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement et les parents informent le collège de la situation.

Dans l'hypothèse d'un cas de COVID avéré au sein de l'établissement, l'établissement avertit l'Inspection Académique, qui informera alors l'Agence régionale de santé (ARS), laquelle définira l'ensemble des mesures à prendre.

Le maintien de la distanciation physique et l'application des gestes barrières sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population. Dans l'attente, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse dote chaque collège en masques afin qu'ils puissent être fournis aux élèves.

**Tout élève ne respectant pas les règles sanitaires en vigueur dans le cadre de la lutte contre le covid-19 (port du masque, distanciation physique, utilisation du gel, respect des sens et des zones de circulation) sera renvoyé à son domicile sur le champ en raison de la mise en danger que constitue son comportement vis-à-vis de lui-même, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative**

### Organisation générale

---

- Fonctionnement par classe entière
- Une salle par classe ( les élèves ne se déplacent pas) sauf pour les salles spécialisées.
- Port du **masque obligatoire** en classe, dans les couloirs et lors des récréations, sauf en EPS
- En cas de soif, utilisation d'une bouteille d'eau avec étiquette nominative (pas d'accès aux robinets des toilettes pour boire)
- Utilisation de mouchoir jetable (à usage unique)

### Accueil

---

- Présentation des carnets de correspondance obligatoire sans contact
- Gel pour chaque élève à l'entrée du collège

## En classe

---

- Gel pour chaque élève à l'entrée de la salle
- Présentation des règles de fonctionnement lors du premier cours
- Port du masque obligatoire en classe
- Gel pour chaque élève lors de la sortie de classe
- Aucun prêt de matériel ou échange entre élèves
- Tout élève **qui ira à l'infirmerie pour toux, fièvre, ou autre symptôme Covid-19** devra regagner son domicile (Appel aux parents) et ne pourra revenir dans l'établissement qu'avec un certificat médical

## Récréation

---

- Gel à l'entrée et à la sortie des toilettes
- Le port du masque est obligatoire avec respect des gestes barrières et distanciation

## Restauration scolaire

---

- Les élèves attendent dans la cour attribuées et sont appelés par classe pour déjeuner par groupe identifié (limitation du brassage)
- Gel à l'entrée + port du masque
- Prise du plateau
- Jet du masque + gel
- Les élèves s'installent sur les places désignées
- Demande eau et pain de table auprès du personnel
- Gel + nouveau masque
- Retour en cour de récréation
- Tables désinfectées après chaque service

## EPS

---

- **Les cours auront lieu sans masque** avec respect des gestes barrières et distanciation physique
- Les élèves peuvent apporter une gourde ou une bouteille d'eau avec nom inscrit dessus
- Dans la mesure du possible, les élèves viennent en cours d'EPS dans une tenue déjà adaptée à une activité physique

## Administration

---

- L'accès au collège est autorisé **sur rendez-vous exclusivement** pour les parents et adultes extérieurs à l'établissement munis d'un masque